

unité 17.95



3M

Note : Pas noté

Price

Sales price \$27.95

Sales price without tax \$27.95

Tax amount

[Poser une question sur ce produit](#)

Manufacturer [3M](#)

Description

Vendu à la paire

Cartouche 3M contre les gaz multiples et les vapeurs organiques 6006

- Homologuée par le NIOSH contre certaines vapeurs organiques
- certains gaz acides
- l'ammoniac
- la méthylamine
- le formaldéhyde

Utiliser avec les demi-masques et masques complets de série 6000 3M et les demi-masques et masques complets de série 7000 3M avec dispositifs de retenue de cartouche à baïonnette.

Utiliser pour diverses applications incluant le traitement des produits pétrochimiques et chimiques, les services publics, les produits pharmaceutiques, l'exploitation minière et les métaux de première fusion. Lorsque bien ajustée, cette cartouche aide à fournir une protection

respiratoire contre certaines vapeurs organiques, le chlore, l'acide chlorhydrique, le dioxyde de soufre, le dioxyde de chlore, l'acide sulfhydrique (évacuation seulement) l'ammoniac, la méthylamine, le formaldéhyde ou le fluorure d'hydrogène à des concentrations d'au plus 10 fois supérieures à la limite d'exposition admissible avec les demi-masques ou d'au plus 50 fois supérieures à la limite d'exposition admissible avec les masques complets. Les masques complets doivent subir un essai d'ajustement quantitatif pour se voir attribuer un facteur de protection supérieur à 10 en mode pression négative. Ne pas utiliser dans des environnements pouvant poser un danger immédiat pour la vie ou la santé. L'OSHA exige que des lunettes de sécurité étanches aux gaz soient portées avec les respirateurs à demi-masque lorsqu'ils sont utilisés contre le formaldéhyde.

Pour des prix de volume ou corporatifs, contactez-nous .Il se peut que cet article ne soit pas en stock présentement, mais disponible sur commande seulement. svp nous contacter avant de vous déplacer en téléphonant au 450-755-2164.

Commentaires des clients

There are yet no reviews for this product.